

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des affaires législatives présente son sixième rapport :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 7 novembre 2016, à 18 heures, dans la salle 255 du palais législatif.

Question à l'étude :

Le projet de loi 14 — *Loi modifiant la Loi sur la divulgation de la rémunération dans le secteur public/The Public Sector Compensation Disclosure Amendment Act*

Composition du Comité :

- M. ALLUM;
- M. BINDLE;
- M^{me} la ministre COX;
- M. le ministre FRIESEN;
- M^{me} GUILLEMARD (présidente);
- M^{me} LAMOUREUX;
- M^{me} MARCELINO (Logan);
- M. MARCELINO (Tyndall Park);
- M. le ministre PEDERSEN;
- M^{me} la ministre SQUIRES;
- M. WHARTON.

Le Comité a élu M. WHARTON à la vice-présidence.

Exposé oral :

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 14 — *Loi modifiant la Loi sur la divulgation de la rémunération dans le secteur public/The Public Sector Compensation Disclosure Amendment Act* :

Scott Gillingham

Particulier

Projet de loi étudié et dont il a été fait rapport :

(N^o 14) — *Loi modifiant la Loi sur la divulgation de la rémunération dans le secteur public/The Public Sector Compensation Disclosure Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

La présidente,

M^{me} GUILLEMARD

Le 7 novembre 2016